

pays; il faut que nous soyons sûrs, avant d'adopter définitivement une réforme, qu'elle sera facile à mettre en pratique. Ce n'est pas la force, mais bien le consentement et l'accord seuls qui peuvent rendre efficace une réforme si gigantesque et aussi étendue que celle des poids et mesures. — [Le Marché français].

#### REGLEMENTS SUR LE SERVICE DES CHARS AU CANADA

Approuvés par le Conseil des Commissaires du Comité des Chemins de fer, entrant en vigueur le 1er Mars 1906.

Tout le fret en lots de chars, ou en lots moindres, qui est, ou qui doit être chargé ou déchargé par les expéditeurs ou les consignataires, sera sujet au règlement suivant qui sera connu sous le nom de "Canadian Car Service Rules":

Clause 1.—Quand les chars sont détenus sous chargement, ou attendent leur chargement au-delà du temps gratuit alloué par la clause 2, pour toute raison pour laquelle le consignataire ou l'expéditeur est responsable, une taxe de \$1.00 par char, par jour de 24 heures, ou pour toute fraction de journée, sera chargée à, ou payée par l'expéditeur, le consignataire, ou toute autre partie responsable, en outre de toutes autres taxes payées ou payables, con-

cernant les marchandises transportées, ou à transporter, dans ou sur ces chars.

#### Temps alloué

Clause 2.—Vingt-quatre heures seront allouées au consignataire après notification de l'arrivée, pour payer les taxes ou charges (s'il y en a), et donner des ordres pour placement spécial ou livraison; (d'après les clauses 11 et 15.)

Quarante-huit heures seront allouées gratuitement pour le chargement ou le déchargement (excepté dans les cas prévus ci-après). Pour les chars en place pour le chargement ou le déchargement, avant ou à 11 hrs. a.m., le temps alloué gratuitement commencera à 1 hr. p.m., le même jour; si les chars sont placés après 11 hrs. a.m., le temps alloué commencera à 7 hrs a.m., le jour suivant.

Exceptions:—(a) Vingt-quatre heures de temps gratuit supplémentaire seront allouées pour décharger le charbon, le coke et la chaux en vrac, et pour charger ou décharger les descriptions suivantes de bois de charpente seulement, à savoir: planches, "deals," et "scantlings."

(b) Cinq jours de temps gratuit seront alloués à Montréal et aux ports de mer, pour décharger le bois de char-

penté et le foin destinés à l'exportation.

(c) Dans la portion du Canada à laquelle s'appliquent l'Acte sur les Grains, 1900, du Manitoba, et les amendements, vingt-quatre heures seulement de temps gratuit seront alloués pour le chargement du grain.

(d) Vingt-quatre heures de temps gratuit supplémentaire seront alloués pour le congé de la Douane, quand la destination est un port d'entrée, allouant ainsi 48 heures en tout pour le congé de la douane, et pour donner, placer ou livrer des ordres.

Quand la destination n'est pas un port d'entrée, quarante-huit heures seront allouées pour le congé de la douane, au port d'entrée extérieur.

Clause 3.—Aucune taxe pour service de chars ne sera chargée les dimanches ou fêtes légales.

Clause 4.—Des taxes pour service de chars ne seront pas collectées du consignataire pour tous délais pour lesquels les officiers de douane peuvent être responsables.

Clause 5.—Les chars devront être placés de façon à être facilement accessibles en tout temps, durant la période allouée pour le chargement ou le déchargement. Aux stations où un tel placement est raisonnablement praticable à l'époque considérée, les chars

## Marchandises qui Procurent des Commandes

Parce qu'elles suppléent à un besoin. Les céréales manufacturées par **P. McIntosh & Son** figurent parmi les meilleurs articles de vente. Il leur est fait une vaste publicité et elles sont remarquées par leur Haute Qualité, leur Economie et leur Pureté parfaite.

**FLAKED OATS MARQUE CROWN en sacs et barils.**  
**FLAKED WHEAT, FARINE de BLE COMPLET,**  
**FARINE GRAHAM, ORGE MONDE et ORGE PERLE, Etc.**

Font partie des articles dont la vente est le plus profitable.

DEMANDEZ NOS PRIX ET NOS COTES.

## Exportateurs de Grain et de Foin Presse.

Afin d'augmenter notre commerce d'exportation et de faire mieux connaître les Céréales Canadiennes, nous invitons les maisons de commerce de la Grande-Bretagne et d'Europe à correspondre avec nous.

**P. McINTOSH & SON,** Meuniers et Manufacturiers,  
TORONTO, Can.